



# Table ronde de la ministre sur Parcs Canada

# 2014



Tisser des liens entre les zones urbaines et l'Arctique





## INTRODUCTION

Le 2 juin 2014 à Ottawa (Ontario), l'honorable Leona Aglukkaq, ministre de l'Environnement et ministre responsable de Parcs Canada, a animé la septième *Table ronde de la ministre (TRM)* sur Parcs Canada. La TRM, qui portait sur le Nord canadien, a rassemblé vingt intervenants qui représentaient un large éventail d'intérêts nordiques, tels que le tourisme, l'éducation, les arts et la culture, la conservation et le développement économique, ainsi que des représentants d'organismes inuits et autochtones, d'autres paliers du gouvernement et des secteurs sans but lucratif, public et privé. La TRM, qui se déroulait sur une journée, a pris la forme d'une séance de discussion visant à obtenir les idées et l'opinion des participants sur deux sujets en lien avec le thème phare intitulé « *Tisser des liens entre les zones urbaines et l'Arctique* ».

Les deux sujets de discussion, « *Tisser des liens entre les Canadiens et les Canadiennes vivant en milieu urbain et la région arctique : tourisme et économie traditionnelle* », et « *Raconter des histoires et créer des passerelles pour relier le Nord aux agglomérations urbaines* », témoignent de l'interconnexion dont fait preuve Parcs Canada dans le cadre de sa volonté de toucher les Canadiens là où ils vivent, travaillent et se divertissent, et de rendre hommage au patrimoine naturel et culturel du Nord, qui fait partie intégrante de l'identité nationale. Ces discussions représentent également l'une des nombreuses mesures prises par Parcs Canada pour rapprocher les Canadiens de la nature, en vue de

soutenir le Plan national de conservation du Canada du gouvernement canadien.

On a demandé aux participants de réfléchir aux questions suivantes :

1. Comment pouvons-nous agir collectivement pour accroître le nombre de visiteurs dans les régions nordiques gérées par Parcs Canada et offrir aux voyageurs une vision plus complète de la culture exceptionnelle de ce territoire, et ce, de façon à renforcer l'économie traditionnelle?
2. Quelles mesures collectives pouvons-nous prendre pour renforcer les liens entre les Canadiens et les Canadiennes vivant en milieu urbain et les régions nordiques gérées par Parcs Canada?

De nombreuses idées sont sorties des discussions. Les commentaires des participants ont été regroupés dans trois recommandations, qui sont détaillées ci-après et accompagnées des réponses apportées par la ministre Leona Aglukkaq.





## Recommandations du groupe

### **Recommandation n° 1 :**

*Rationaliser le processus de demande de permis pour l'industrie touristique dans le Nord canadien*

Les participants ont souligné qu'il était nécessaire d'améliorer la collaboration entre Parcs Canada, les autres paliers du gouvernement, et les communautés locales, afin de réduire les obstacles administratifs et réglementaires, pour aider le secteur des croisières, entre autres, à mener à bien ses activités et à amener des visiteurs dans les parcs nationaux nordiques.

### **Réponse de la ministre :**

La ministre continuera de rationaliser le processus de demande de permis pour les deux ministères fédéraux relevant de son portefeuille, ainsi que les exigences des parcs nationaux gérés par Parcs Canada et les réserves nationales de faune et les refuges d'oiseaux migrateurs gérés par Environnement Canada. Des mesures ont déjà été prises à cet égard : par exemple, Parcs Canada a rationalisé son processus de demande de permis pour les parcs nationaux du Nunavut, réduisant ainsi les exigences de plus de 50 %. Cette mesure profitera non seulement au secteur des croisières, mais également aux bénéficiaires de l'Entente sur les répercussions et les avantages pour les Inuits qui désirent mettre en œuvre des services de guide et de pourvoirie.

*La ministre abordera la question des demandes de permis dans le Nord canadien avec le Comité interministériel sur la Stratégie fédérale en matière de tourisme du Canada*

Ensuite, pour les terres du Nunavut qui possèdent à la fois le titre de parc national et celui de réserve nationale de faune, et pour lesquelles il existe deux structures de gestion différentes (p. ex., le parc national Sirmilik et la réserve nationale de faune de l'île Bylot), Environnement Canada et Parcs Canada travailleront de concert à la création d'un processus de demande de permis à guichet unique, et coordonneront les évaluations internes pour répondre conjointement aux demandes de permis.

En outre, lorsque les navires de croisière envisagent de se rendre dans plusieurs endroits, qu'il s'agisse de parcs nationaux, de lieux historiques nationaux, de réserves nationales de faune ou de refuges d'oiseaux migrateurs, les responsables respectifs de Parcs Canada et d'Environnement



Canada coordonneront l'évaluation interne relative aux permis, afin d'apporter une réponse commune pour l'ensemble des lieux concernés par la demande de permis.

Parcs Canada continuera également de collaborer avec Environnement Canada et avec l'Agence canadienne de développement économique du Nord (CanNor) pour établir des priorités relatives à l'écotourisme intégré pour le Nord, en formulant notamment des propositions concertées visant à rationaliser la planification et le financement, en veillant à ce que l'attribution des fonds et les projets soient coordonnés, dans l'intérêt des communautés nordiques et des visiteurs se rendant dans le Nord.

Le rôle prépondérant joué par la ministre au sein du Conseil de l'Arctique viendra également compléter les efforts déployés par Parcs Canada. Le projet de tourisme maritime de l'Arctique du Conseil vise à renforcer et à promouvoir le tourisme maritime en Arctique de façon à générer un maximum d'avantages sur les plans socio-culturel, environnemental et économique pour les habitants de l'Arctique.

Et enfin, la ministre abordera la question des demandes de permis dans le Nord canadien avec le Comité interministériel sur la Stratégie fédérale en matière de tourisme du Canada, afin de discuter de la mise au point d'une réponse coordonnée à l'échelle fédérale, au vu de l'importance de cet enjeu pour le tourisme nordique.



## **Recommandation n° 2 :**

*Améliorer l'accès aux parcs du Nord et accroître les retombées économiques pour les communautés nordiques*

Les participants ont recommandé à Parcs Canada d'envisager de mettre sur pied et de promouvoir un certain nombre d'activités emblématiques dans les parcs nationaux nordiques gérés par l'Agence, de façon à ce que les communautés locales en retirent un maximum d'avantages tangibles.

## **Réponse de la ministre :**

Parcs Canada travaille de concert avec des partenaires à la mise en œuvre d'une stratégie « d'expérience nordique emblématique » afin de promouvoir la magie des « espaces blancs » du Grand Nord et de proposer des aventures guidées hors du commun, afin d'engendrer des retombées économiques pour les communautés locales se trouvant aux abords des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux.

*De nouveaux forfaits de voyage offriront un meilleur accès à ces lieux au moyen de vols nolisés. Ces forfaits comprendront également l'hébergement, les repas et des activités culturelles ou de recherche*

Parmi les quatorze parcs nationaux situés dans le Nord canadien, douze d'entre eux ne sont pas accessibles en voiture. De nouveaux forfaits de voyage offriront un meilleur accès à ces lieux au moyen de vols nolisés. Ces forfaits comprendront également l'hébergement, les repas et des activités culturelles ou de recherche. Cette formule permettra d'attirer de nouvelles personnes, de



Photo : Commission canadienne du tourisme

simplifier la planification du voyage pour les visiteurs, et de permettre aux communautés locales de mieux prendre part à ces activités touristiques et d'en tirer davantage parti. Chacune de ces expériences nordiques emblématiques, dont la durée pourra varier de quelques jours à plusieurs semaines, s'adressera à des marchés précis, du tourisme d'aventure au tourisme culturel.

Les expériences nordiques emblématiques seront mises sur pied et offertes par l'intermédiaire d'un large éventail de partenariats, conclus notamment avec d'autres entités du gouvernement fédéral, des communautés locales, et des organismes autochtones, ainsi qu'avec les gouvernements régionaux, provinciaux et territoriaux, et avec le secteur privé.

En assurant la promotion de ces forfaits de voyages emblématiques dans le nord, Parcs Canada se vouera, à l'année longue, à susciter un intérêt pour le Nord, sa culture, ses peuples et ses paysages. Dans la mesure du possible, les activités promotionnelles seront harmonisées à l'échelle provinciale et territoriale. L'Agence continuera également de soutenir, toute l'année durant, d'autres façons de présenter le Nord canadien à la population, dans le cadre de programmes de sensibilisation offerts dans les grandes villes.

## **Recommandation n° 3 :**

*Tisser des liens entre la population citadine et les régions nordiques*

Afin de rapprocher de manière plus efficace les Canadiens et les Canadiennes des lieux nordiques gérés par Parcs Canada, il faudrait mettre sur pied des outils et des stratégies de marketing en faisant preuve de créativité.

## **Réponse de la ministre :**

Parcs Canada s'efforcera d'accroître son influence dans les zones urbaines, en collaborant avec des partenaires et en participant à des événements populaires organisés par ces derniers, afin de susciter l'intérêt des Canadiens

Photo : Commission canadienne du tourisme





à l'égard des lieux de l'Agence situés dans le Nord. Parcs Canada permettra également aux internautes d'explorer plusieurs parcs nationaux nordiques sur Google Streetview (la collecte de données devrait avoir lieu cette année pour les parcs nationaux Ivvavik, des Monts-Torngat, Auyuittuq, Tuktut Nogait et Wood Buffalo). En outre, l'Agence tentera d'accroître la présence de ses parcs nordiques dans les médias, en vue de promouvoir les activités emblématiques qui y sont offertes.

Parcs Canada travaillera en partenariat avec le programme *Students on Ice* pour permettre à des jeunes d'aller travailler dans les parcs nationaux nordiques et de partager ensuite leur expérience avec des jeunes de leur âge. En outre, l'Agence s'efforcera de tirer parti des médias sociaux des jeunes ambassadeurs de Parcs Canada en l'honneur du duc et de la duchesse de Cambridge, et du réseau personnel des ambassadeurs.

Le parc urbain national de la Rouge permettra aussi aux citoyens canadiens et canadiennes de découvrir le vaste réseau géré par Parcs Canada, qui comprend 44 parcs nationaux, 167 lieux historiques nationaux et quatre aires marines nationales de conservation. Par le biais de présentations interactives, d'affiches et d'expositions novatrices et d'autres activités de sensibilisation et de participation, le parc urbain national de la Rouge rendra les lieux isolés de Parcs Canada, surtout ceux du Nord, plus aisément accessibles aux citoyens canadiens, comblant ainsi le fossé engendré par le vaste territoire et la grande diversité culturelle de notre pays.

## Conclusion

Les discussions échangées au cours de la TRM de 2014 et les recommandations formulées ont permis à l'Agence Parcs Canada d'en savoir plus sur les stratégies et les mesures qu'elle pourrait mettre en œuvre pour accroître le nombre de visiteurs dans les régions nordiques et pour



Photo : Commission canadienne du tourisme

offrir aux voyageurs une vision plus complète de la culture exceptionnelle de ce territoire, et ce, de façon à renforcer l'économie traditionnelle. La TRM a également permis de faire des suggestions sur la manière dont on pourrait renforcer les liens entre les Canadiens et les Canadiennes vivant en milieu urbain et les régions nordiques gérées par Parcs Canada.

Toutes les recommandations et réponses apportées mettent l'accent sur la collaboration et sur les mesures collectives, facteurs essentiels pour parvenir à assurer la promotion des magnifiques parcs nationaux et lieux historiques nationaux situés dans le Nord canadien.

Pour donner suite aux recommandations des participants, Parcs Canada s'efforcera de travailler plus étroitement avec ses partenaires du gouvernement fédéral, ainsi qu'avec les autres paliers du gouvernement, les communautés autochtones du Nord, et le secteur des voyages et du tourisme, afin de promouvoir et de faciliter l'accès à nos lieux nordiques emblématiques.

Grâce à ce travail, Parcs Canada continuera de rendre hommage au patrimoine naturel et culturel du Nord et de valoriser le rôle central et fondamental qu'il joue dans l'histoire de notre pays, dans son présent et dans son avenir. L'Agence contribuera ainsi à remplir les objectifs du Plan national de conservation que le gouvernement du Canada a mis en place afin de conserver et restaurer nos terres et nos eaux, et pour rapprocher les familles canadiennes de nos espaces naturels.

Photo : Commission canadienne du tourisme

